

L'INDÉPENDANT

ORGANE RÉPUBLICAIN

Des îles Saint-Pierre et Miquelon

ABONNEMENT payable d'avance,

St-Pierre, un an 15 francs six mois 8 francs
Pays compris dans l'Union postale un an 18 fr. six mois 10 fr.

Pour les ABONNEMENTS et les INSERTIONS,
S'adresser, au Bureau du Journal, au Gérant

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAÎSSANT LE VENDREDI

Prix du Numéro 40 centimes

ANNONCES payables d'avance.

ANNONCES à la 4^e page 25 centimes
Prix minimum d'une annonce 2 fr. 50 —

RECLAMES (la ligne ordinaire) 50 —

Toutes communications doivent être remises, au plus tard, au bureau du Journal, le Mardi matin à 10 heures.

Ce journal publie les annonces judiciaires légales.

SOMMAIRE.

Dépêche télégraphique. — Chronique locale. — Feuille officielle. — Dieu l'a punie. — Le lieutenant Gauthier. — Les amis devant la femme. — Les poules. — Le prochain mouvement. — Choses et autres. — Acte de probité. — Poste aux îles. — Marées de la semaine. — Mouvements du port. — Annonces et avis. — Feuilletons : La Sorcière de Paris et les Blanes de Bretagne.

DÉPÉCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Le télégramme suivant est publié par l'Indépendant sous la réserve qu'il n'entend nullement se rendre garant de l'exactitude des nouvelles que ce télégramme renferme.

SERVICE FRANÇAIS

Paris, le 28 octobre 1887.

La Chambre des députés a nommé dans sa première séance une Commission d'enquête au sujet du trafic des décorations. Cette mesure a été adoptée à une forte majorité malgré l'opposition du Ministère, lequel d'ailleurs n'avait point posé la question de cabinet.

Le groupe de la gauche radicale a décidé de ne pas interroger le Ministère avant la discussion du budget.

CHRONIQUE LOCALE

Le sort en est jeté !

Si l'on en croit les rumeurs du jour, et même un télégramme parvenu avant-hier, dit-on, le fameux « Bait-bill » serait enfin définitivement sanctionné par la « Queen ».

Il est bon d'ajouter que personne ici n'en est surpris, et l'on s'attendait tellement bien à l'exécution de cet acte inique, qu'un grand nombre d'armateurs locaux ont, depuis un mois, dans cette prévision, emmagasiné, chacun pour son compte, une certaine quantité d'encornets dont une majeure partie a été pêchée sur notre rade.

D'où, déjà, une bonne aubaine pour nos petits pêcheurs.

A cette sorte de boëtte, qui pourra peut-être faire bon effet, faute de mieux à offrir à cette chère morue, ces mêmes armateurs vont en outre la compléter par l'emplette de hareng frais, d'ici fin décembre.

Avec ces deux sortes d'appâts, ou peut-être seulement avec une seule, ils vont alors faire commencer la pêche à leur armement dès la fin de mars ou premiers jours d'avril.

C'est pourquoi, quelques-uns d'entre eux ont, dans cette intention, pensé à faire venir leurs équipages de bonne heure, et, à cet effet, ils proposent de s'entendre avec la C^{ie} Bossière frères du Havre.

Des pourparlers ont déjà eu lieu dans ce but, et il est grandement question qu'un premier vapeur de cette compagnie pourra être prêt à prendre à St-Malo, du 1^{er} au 8 mars, les équipages de ceux qui, voulant profiter de cette occasion, se seront fait inscrire au préalable.

Il va sans dire, qu'il faut, naturellement, avant de s'engager à diriger un de ses vapeurs à cette date, que la dite compagnie puisse être certaine d'avoir un naufrage d'au moins 400 passagers.

Et il est presque certain, que ce chiffre sera atteint et même dépassé ; on en compte, dès maintenant, plus du tiers d'inscrits. Ainsi donc, après ce premier voyage accompli avec ces sortes de boëtte, c'est-à-dire fin d'avril, ces mêmes goëlettes iront à la baie St-Georges, à la baie des îles ou dans tous les havres et baies environnantes, pêcher le hareng « français » et de là filer de nouveau sur les baies en attendant le capelan.

Q'auront alors gagné Messieurs les St-Jeanais avec leur « Bill bête » ?

Ils auront, il me semble, manqué doublément leur but, car, non-seulement nous continuerons à pêcher, mais encore notre flotte pêchera plus longtemps et par conséquent devra, logiquement, courir les chances de rapporter plus de produits.

Mais, par contre, ces mêmes matadors auront ruiné, par pure jalouse à notre égard, des centaines de familles de leurs compatriotes de la côte Ouest de Terre Neuve.

Voilà donc aussi, à quelle belle besogne, la gracieuse Queen a accordé son précieux concours.

C'est, probablement, le cadeau de son jubilé !

On a lieu d'avoir de sérieuses inquiétudes sur le sort du trois-mâts *Marius*, capitaine Luce, parti pour Cette avec un chargement de morues vertes, depuis le 23 août, et dont on est sans nouvelles à son lieu de destination.

Ce qui donne encore plus lieu de craindre à l'égard de ce navire, c'est qu'il a dû se trouver dans les parages du Grand Banc, lors du cyclone des 26-27 août.

Navire et cargaison appartiennent à la maison Comtoet frères et les fils de l'aîné.

Le vapeur *Panama*, de la C^{ie} Bossière frères, a laissé Sydney pour le Havre, le 20 Octobre, et le vapeur *Comte d'Eu* de la même Compagnie, en est également reparti aussi pour le Havre, cette semaine.

Huit des passagers, partant après-demain par le *St-Pierre*, avaient la ferme intention de profiter de l'occasion de cette ligne directe, s'ils avaient trouvé un de ses vapeurs lors de leur arrivée à Sydney.

FEUILLE OFFICIELLE
du 29 Octobre 1887.

DÉPÈCHE MINISTÉRIELLE

Paris, le 29 septembre 1887.

Tarif douanier de l'Indo-Chine.

Exportation des colonies françaises à destination de l'Indo-Chine.

Monsieur le Gouverneur, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le décret du

8 septembre 1887, inséré au *Journal officiel* du 10 du même mois, et relatif au régime douanier de l'Indo-Chine française.

En vertu des articles 3 et 4 de cet acte, le traitement de faveur accordé aux marchandises importées des autres colonies françaises en Indo-Chine diffère selon le régime douanier de ces colonies. Mais jusqu'à ce que soient intervenus les décrets prévus par l'art. 3. *infine*, toutes nos possessions seront considérées comme n'étant pas soumises au tarif général dans les conditions analogues à celles adoptées pour l'Indo-Chine. Il en résulte qu'en l'état actuel, les marchandises originaires des colonies françaises ne pourront être admises en franchise en Indo-Chine qu'à la condition d'être accompagnées :

1^o d'une expédition de cabotage ;
2^o d'un certificat émanant des autorités du port d'exportation et constatant que les produits dont il s'agit sont du cru de la colonie ou qu'ils y ont été fabriqués.

Elles devront être importées en droiture de la colonie originale jusqu'au port destinataire de l'Indo-Chine française.

Je vous serai obligé de prendre les mesures nécessaires pour que le commerce local soit avisé de la mise en vigueur du nouveau régime douanier de l'Indo-Chine ainsi que de l'application des dispositions de détail qui précédent.

Recevez, etc.,

Signé:
Eug. ETIENNE.

AVIS D'ADJUDICATION.

Il sera procédé le mardi 25 novembre 1887, à 2 heures du soir, dans le Cabinet du chef du service de l'Intérieur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, de la fourniture de schiste à effectuer à St-Pierre et Miquelon, au compte des Service local et colonial (Intérieur) pendant deux années, du 1^{er} janvier 1888 au 1^{er} janvier 1890.

Le cahier des charges et conditions particulières relatives à cette fourniture est déposé au 1^{er} bureau (Approvisionnements et Travaux) où le public peut en prendre connaissance.

FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT.

N° 25

LA

SORCIÈRE DE PARIS.

Par TURPIN de SANSAY.

X.

Le caveau de la rue Serpente

— Marchons ! dit le lieutenant criminel.

Tous deux, traversant les salons où régnait l'allégresse, où papillonnaient les jeux et les ris, atteignirent l'extrémité d'une galerie où ne se reflétaient plus déjà les lumières qu'en compagnie des ombres de la nuit.

Là, Wenceslas ouvrit une porte et introduisit son hôte dans une petite pièce où brûlait, sur la cheminée, une lampe aux reflets blasfèmes.

— Monseigneur, dit Wenceslas en fermant soigneusement la porte, asseyez-vous, je vous prie ; ici, nul ne nous entendra, les panneaux sont prudemment rembourrés, et nous pouvons consciencieusement causer de notre secret d'Etat.

De Cossac crut démolir dans ces mots une intention ironique, et sa main chercha vainement s'il n'avait pas sur lui son poignard.

Alors, il voulut se lever du fauteuil où il s'était assis à l'invitation de Wenceslas ; il lui fut impossible de bouger.

Les bras du fauteuil s'étaient transformés en de rudes étreintes et enserraient, comme dans un étouffement, les membres du lieutenant.

— Ah ! j'avais donc raison, pensa-t-il, de me croire dans un traquenard ! ... Oh ! puis-je arriver à temps !

Il voulut crier ; un bâillon posé sur sa

bouche par Wenceslas empêcha les sons humains de s'en échapper.

— A présent pauvre niais ! exclama le noble bohème en se plaignant devant son hôte et en ricanant, c'est dans les entrailles de la terre que justice doit être faite.

Et du pied pressant un ressort secret, Wenceslas fit jouer une bascule qui descendit brusquement sous le sol le fauteuil et l'homme qu'il supportait.

Lorsqu'il fut remis un peu de la secousse que lui avait fait éprouver cet inattendu voyage, de Cossac regarda avec terreur autour de lui.

La bascule l'avait jeté dans un caveau humide, sur les murs duquel des torches suspendues prouvaient que tout avait été préparé d'avance.

On le voit, la conséquence de l'envoûtement, commença promptement.

La Sorcière avait été prévenue de tout ce qui se passait, et elle approuvait complètement les actes de Maugiron.

Un messager devait partir, aussitôt l'arrestation opérée, pour lui apprendre le ré-

sultat de l'entrevue de Cossac et de Maugiron.

Néanmoins, elle avait fait une recommandation expresse ; c'était de conduire le lieutenant criminel, mort ou vif, à la Carrière des gibets.

Maugiron avait promis obéissance. Nous verrons si les événements donneront raison aux projets de l'association vengeresse.

De Cossac, en examinant l'endroit où il se trouvait, n'aperçut pas Wenceslas. Alors il essaya de remuer, afin de dégager d'abord ses mains des étreintes qui les comptaient, puis d'enlever son bâillon et d'appeler à l'aide.

Au premier mouvement qu'il fit, trois miséricordes se levèrent sur sa poitrine.

Soudain une trappe étaie sur des cœtes du caveau s'entrouvrit et un homme, portant l'uniforme de certaine des gardes de Louis XI, parut... se dressa devant le lieutenant criminel comme le fantôme d'Hamlet.

De Cossac, devint pâle, puis livide.

AVIS.

Il sera procédé par les soins de l'Administration de la marine, le mardi 8 novembre 1887, à 10 heures du matin, au magasin général, à St-Pierre, à la vente aux enchères publiques de :

Couvertures en laine, draps de lit, boîtes en fer blanc, futailles et caisses vides, vieux zinc en feuilles, sacs en toile, effets d'habillement, vieux poêles etc,

Il ne sera pas admis d'enchères au-dessous de cinquante centimes.

La livraison des lots sera faite sur la présentation du récépissé du Trésorier-payeur constatant le versement à la caisse du prix d'adjudication.

Ce versement devra avoir lieu dans les 24 heures, sous peine de folle en-chère.

Les lots adjugés et payés devront être enlevés dans le même délai.

Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication, le public ayant la faculté d'examiner les lots avant la vente.

INSCRIPTION MARITIME.

Les créanciers des équipages des goëlettes ci-après, dénommées, présumées disparues corps et biens dans le cours de la présente campagne de pêche, sont invités à produire aussitôt que possible leurs titres au bureau de l'Inscription maritime.

Ce sont :

Equipage de la goëlette CORDELIA.

Les sieurs Girardin, Joseph; David, Pierre; David, François; Rosse, Hippolyte; Letiec, Pierre; Daruspe, Emile-Victor; Girardin, Jean-Baptiste; Basset, Simon; Hande, Thomas, étranger; Pitman, Patrick, étranger; Curet, Martin; Lined, Edouard, anglais; Lemor, Irénée-Théophile; Tessière, Louis-Victor; Coste, Joseph; Edwards, Martin, étranger; Laborde, Jean-Baptiste.

Equipage de la goëlette QUATRE-SŒURS.

Godard, Louis-Constant; Richard, Joseph-Marie; Briec, Julien-Auguste; Richard, Célestin-Eugène; Rouault, Victor-Marie; Nelson, Ignace; Plessix, Auguste-Marie; Corseul, Louis-Guillaume; Lebigot, Jules-Jean-Marie-Julien; Tricot, Alfred-Marie; Thomas, Victor-Amédée-Joseph; Cherbourg, Victor-Joseph-Marie; Urvoy, Olivier; Le Jan, Jeanne-Marie; Nicot, Pierre-Marie; Richard, Louis-Hippolyte-Célestin; Goudin, Joseph-Marie-Hippolyte; Morel, Joseph.

Equipage de la goëlette ST-PIERRE.

Dinard, Xavier-Charles; Ponesse, Pierre-Jean; Laborde, Pierre-Jean; Hervé, Jean-Marie; Dinard, Désiré-Eugène; De Arbune, Jean-Baptiste; Ryan, Martin, anglais; Demontreux, Pierre-Marie; Ca-pendeguy, Jean-Baptiste-Ernest; Laborde, Joseph-Ernest; Devain, Auguste-François; Arzur, Alix-Yves-Marie; Richard, Ernest-Emmanuel; Scolan, Pierre-Marie.

Succession du nommé LONGRAIS, Jules, matelot du doris *Cap Blanc*, décédé à l'île aux Chiens le 11 septembre dernier.

DIEU L'A PUNIE!

II

(Suite)

La campagne était belle et riante au commencement de l'été 1870. La récolte s'annonçait prospère et promettait une de ces années d'abondance, comme le sol généreux de la France peut seul en donner.

Tout au loin, là-bas, sur la route de Bordeaux à Carbon-Blanc, le petit verger de la mère Dosque verdissait avec les allures d'un richard en bonne humeur, et la bonne femme le regardait avec une joie qu'elle manifestait hautement.

Splendide récolte, disait la mère Dosque se posant les mains sur les hanches; le *chai* sera trop petit cette année et Gustave verra s'arrondir sa dot.

Gustave était le fils de la mère Dosque, un beau garçon de 22 ans que la brave femme aimait avec une folle passion. Il fallait voir avec quels yeux elle contemplait son fils lorsque le dimanche elle le paraît elle-même de ses plus beaux habits, brossait son paletot et nouait autour de son cou, sa belle cravate aux couleurs éclatantes.

Et lorsqu'il quittait la petite maison pour se rendre au village; au bas de la localité, elle le regardait s'éloigner, suivre la grande route en dodelinant sur ses jambes et je suis sûr qu'elle pensait en ce moment que c'était bien là, le plus beau garçon du pays et même des environs.

Ce soir-là il était déjà huit heures et Gustave n'était pas revenu du Carbon-Blanc où selon son habitude il était allé faire danser les belles et plantureuses filles du pays et faire un *brin* de cour à la brune Catherine, la fille du Boulanger de la commune.

La mère Dosque, tout en regardant son verger, commençait à être inquiète du retard qu'elle ne s'expliquait pas et regardait avec anxiété, au loin, sur la route, si elle n'apercevait pas la silhouette de son fils.

L'impatience qu'elle éprouvait commençait déjà à lui mouiller les yeux de quelques larmes, que malgré tous ses efforts elle ne pouvait retenir.

C'est qu'elle aimait bien son fils Gustave la mère Dosque !

Tout à coup, tout au bout de la grande route des cris se firent entendre auxquels succéderent bientôt des chants qui arrivèrent peu à peu jusqu'au verger de la mère Dosque. Au loin, on apercevait un groupe de jeunes gens, sautant, dansant, levant en l'air leurs chapeaux et chantant un air qu'elle comprenait maintenant et quelle avait entendu souvent chanter par le père Dosque en 48, mais que l'en n'entendait plus depuis que la France subissait le joug de celui que Victor Hugo a appelé : Napoléon le Petit.

Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.

Les jeunes gens avançaient toujours sur la route, ils étaient tout près, maintenant de la maison de la mère Dosque, mais au chant national qu'ils entendaient tout à l'heure, avait succédé un cri, qu'ils poussaient sur l'air des Lampions.

A Berlin! A Berlin!

La mère Dosque les regardait et les écoutait sans rien comprendre. Gustave le lui apprit bien trop tôt en se détachant du groupe et en s'avancant vers elle :

Mère, lui dit-il, la guerre est déclarée! L'empereur part ce soir à la tête de ses troupes.

A Berlin! A Berlin!

reprend tout aussitôt en cheur les autres jeunes gens.

C'était bien vrai, les troupes partaient pour la frontière; l'impératrice Eugénie avait sa guerre et la tuerie humaine allait commencer. La nouvelle venait d'arriver ce soir-là à la mairie du Carbon-Blanc, de même qu'elle s'était répandue comme un coup de foudre dans toutes les communautés de France.

La mère Dosque avait écouté un moment et comme ahurie, les cris, les chants et les bavardages des jeunes gens. Tout à coup, elle se laissa tomber anéantie sur le banc de pierre placé devant la porte de la maison.

Elle venait d'entrevoir subitement les conséquences terribles de la nouvelle qu'elle apprenait. La guerre éclatait, son fils devenait soldat, Gustave devait partir, car tout le monde se doit à la patrie, quand elle est en danger!

Et la mère Dosque cacha sa figure dans son tablier de coutil bleu et se mit à fondre en larmes !

X...

(A suivre.)

LIEUTENANT GAUTHIER

EPISODE DE LA GUERRE DE CRIMÉE

par
JOSÉ DE CAMPOS

Suite

L'ambition la gagna ; elle se dit qu'ayant de la fortune, elle trouverait bien pour gendre un grand seigneur, ou un riche financier, et la voilà à la recherche des personnes en vogue auxquelles nous pouvions être présentées. Un peu de parade et l'or, les clés de toutes les portes, nous ouvriront à deux battants celles de tous les salons à la mode.

Je n'étais pas mal, disait-on ; j'avais dix-neuf ans. Les fréquentations et la toilette chassèrent vite mes manières et ma tourne de provinciale, et je fus bientôt remarqué par un jeune Capitaine de la Garde Impérial du Tzar, attaché à l'Ambassade de Russie à Paris.

Il était beau, et aussi noble de cœur que de nom, il s'appelait le Prince Nikolai Porthikopoff ; et je l'aimais. Lui

payement de ma dette, à moi.

Le lieutenant criminel demeura impassible, décidé à attendre patiemment les éventualités qui se présenteraient, décidé surtout à ne pas détramer l'ancien capitaine sur la mort présumée de la dame de Thurige, maintenant comtesse de Lignerolles.

Celui-là, je te le plongerai au cœur, fit l'époux outragé d'une voix stridente. Et cependant, le ciel m'est témoin que je voulais me contenter d'abord d'une expiation... Après avoir fait poignard l'adultère, j'ai donné ma démission au roi Louis XI, et j'ai pris du service à l'étranger... la France m'était devenue odieuse!... Au premier rang dans tous les combats, je cherchais la mort... la mort n'a pas voulu de moi!... Un jour, un fantôme m'apparut dans mes rêves, il me dit que je ne devais pas toujours souffrir, quand le vrai coupable riait sans doute encore des malheurs qu'il avait accumulés sous mes pas... Dès ce moment, ma résolution fut prise de Cossac. Je quittai la terre étrangère, je préparai mes batteries pour m'emparer de vous sans risques et périls... Je vous tiens... il faut mourir!... Ah! ah! ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

re? fit de Cossac avec rage.

Oui; sa vengeance est associée à la mienne... Le deuxième coup de poignard sera donné pour laver la tâche faite à l'honneur conjugal par Emerance, femme d'Emmanuel de Thurige, capitaine des francs-Taupins de Louis XI; Emerance, dont personne encore n'a réhabilité la mémoire; Emerance, qui n'a pas même trouvé une tombe après son expiation!

Une tombe!... son expiation!... exclama de Cossac. Que voulez-vous dire?

— Ah! oui, tu ignores que je suis fait justice déjà, et que la femme adultère ne devait avoir pour linceul que les entrailles des oiseaux de proie... Voilà vingt ans que ses os en poussière ont suivi les tourbillons du vent... voilà vingt ans aussi que je désire te voir face à face... Dieu me devait bien ce suprême bonheur!...

De Cossac regardait de Thurige d'un air effaré.

— Où il est fou, murmura-t-il, où bien alors il ne sait pas le changement de nom de la comtesse... Oui, oui, il ignore qu'elle a été sauvée!

— De Thurige continua:

— Le troisième coup de poignard sera le

payement de ma dette, à moi.

Le lieutenant criminel demeura impassible, décidé à attendre patiemment les éventualités qui se présenteraient, décidé surtout à ne pas détramer l'ancien capitaine sur la mort présumée de la dame de Thurige, maintenant comtesse de Lignerolles.

Celui-là, je te le plongerai au cœur, fit l'époux outragé d'une voix stridente. Et cependant, le ciel m'est témoin que je voulais me contenter d'abord d'une expiation... Après avoir fait poignard l'adultère, j'ai donné ma démission au roi Louis XI, et j'ai pris du service à l'étranger... la France m'était devenue odieuse!... Au premier rang dans tous les combats, je cherchais la mort... la mort n'a pas voulu de moi!... Un jour, un fantôme m'apparut dans mes rêves, il me dit que je ne devais pas toujours souffrir, quand le vrai coupable riait sans doute encore des malheurs qu'il avait accumulés sous mes pas... Dès ce moment, ma résolution fut prise de Cossac. Je quittai la terre étrangère, je préparai mes batteries pour m'emparer de vous sans risques et périls... Je vous tiens... il faut mourir!... Ah! ah!

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

ah! que dis-tu de ma vengeance, infâme séducteur?

A suivre.

année après, on lui permit de m'écrire et me dire que Nicolas 1^{er} lui offrait d'élever l'exil à condition qu'il épouserait la femme qu'il lui avait choisie, et renoncerait à moi pour toujours. Mais lui, l'or hikopoff, allait refuser, puisqu'il m'avait donné sa parole.

(A suivre.)

LES AMIS DEVANT LA FEMME

« Mario est-il chez lui?» demande à la domestique un individu fort convenablement vêtu.

Au moment où la domestique va répondre, la porte d'un salon s'ouvre et une femme paraît.

« Vous demandez mon mari, monsieur?

— Oui madame, répond l'individu en saluant.

— Il est sorti.... Mais si vous avez quelque chose à lui faire dire, je m'empresserai de remplir votre commission.

— Mille fois trop bonne, madame; j'étais venu seulement pour le voir.

Et l'étranger fait quelques pas en arrière.

« Alors, si monsieur veut me laisser son nom.....

— Oh! ce n'est pas la peine, murmure-t-il en continuant à effectuer sa retraite.

— Vous préferez peut-être l'attendre? il ne peut tarder longtemps en effet. Habituellement il est toujours ici à cette heure..... Entrez donc, monsieur, et veuillez vous asseoir.

— Merci, madame, je sais où le trouver.

L'étranger s'en va tranquillement sur cette parole.

La femme est demeurée immobile de fureur.

« Il sait où le trouver »,... l'impertinent! tandis que moi je ne le sais pas! Evidemment ce ne peut-être qu'un de ses amis.

A trois quarts d'heure de là, le même personnage revient au bras de Mario. Tous deux semblent en proie à une légère surexcitation.

« Ma chère, dit le mari, permettez-moi de vous présenter un de mes meilleurs amis, M. Jules Toulzé.

— Oh! monsieur a bien voulu se présenter lui-même... et je vois avec plaisir qu'il a su où vous trouver.

— Ah! oui! au café... au café Chose, réplique le mari légèrement embarrassé; c'est bien un hasard s'il m'y a rencontré; j'y vais une fois par mois... Mais vous, ma chère, comment n'avez-vous pas songé à le retenir?

Occupée à maîtriser sa colère, la femme n'a rien à répondre.

« Heureusement, continue le mari, que mes instances l'ont déterminé à accepter notre modeste dîner,

— Bien modeste, en effet, ajoute-t-elle; car il n'y a rien.

— Comment, rien!

— Mais non... Oubliez-vous que vous avez promis de me conduire ce soir au Théâtre-Français? J'ai fait faire par la bonne la moindre des choses.

— La moindre des choses... Ah! vous voyez bien. Donc, il y a quelque chose. D'ailleurs, notre partie de théâtre est manquée.

— Ah! dit la femme.

— Oùi; Berthaud n'a pas pu nous procurer des billets.

— Eh bien, et ma toilette?

— Elle ne sera pas perdue, puisque mon ami Jules Toulzé nous reste.

— En attendant, articula la femme avec une aigreur qu'elle ne cherche pas à dissimuler, je m'en vais ôter ma robe.

— Comme vous voudrez faire le mari; mais, auparavant, envoyez Victorine au restaurant, afin qu'on nous apporte à dîner.

— Cela sera peut-être long, murmure-t-elle.

— Dans ce cas, dit Jules Toulzé, prenant la parole pour la première fois, nous avons le temps d'aller faire une partie de billard à la brasserie d'en face.

— Ah! oui, s'empresse de dire Mario.

— Non! non! s'écrie la femme avec effroi; mettez-vous à la table, on sert tout de suite... Monsieur, je vous en prie... Victorine ira chercher tout ce que vous voudrez pendant que vous mangerez le potage...»

Une fois qu'on est assis :

« Comment se fait-il, madame, que vous aimiez le théâtre, vous, une personne intelligente?» demande Jules Toulzé.

La femme est tellement abasourdie par cette question qu'elle manque de laisser tomber sa cuiller.

— Ah! ah! dit Mario en éclatant de rire, vous ne le connaissez pas encore, ma chère! Ce sont des idées à la Toulzé... Veux-tu revenir au potage, Jules?

— Non, merci.

— Je me hâte de vous avertir, monsieur, dit la femme, que nous n'avons qu'une blanquette et le rôti.

— Alors, je reviens au potage... pour vous faire plaisir, répond Jules.

— Dame! tu es ici en famille, reprend le mari; nourriture saine, mais peu compliquée.... Victorine ne cuisine cependant pas trop mal quand elle veut.... Que penses-tu de cette petite blanquette?

Jules Toulzé se décide à être aimable.

— A la guerre comme à la guerre! dit-il d'un ton enjoué.

— Monsieur est sans doute accoutumé aux raffinements des restaurants?

— Je l'avoue, madame; on a, en général, des préjugés sur les restaurants... Je parle des principaux. On y mange parfois presque aussi bien que dans les intérieurs bourgeois.

Le mari a parlé bas à la domestique,

qui revient quelques moments après, une bouteille poudreuse à la main.

Il verse à boire à son hôte en l'épiant du coin de l'œil.

— Qu'est-ce que cela? dit froidement celui-ci après avoir porté son verre à son nez et à ses lèvres.

— Tu ne l'as pas reconnu, toi, gourmet! Volney, 1868.

— Qui est-ce qui te vend cela?

— Un de mes parents, propriétaire en Bourgogne, un cousin de ma femme.

— Il vous vole, » dit imperturbablement Jules Toulzé.

La femme devient verte.

Pour détourner ce « froid », le mari désigne à Toulzé le plat de rôti que la domestique est sur le point d'enlever.

— En accepteras-tu encore? lui demande-t-il indifféremment.

— Je le crois bien!

Pour le coup, la femme n'y tient plus, et les dents serrées :

— Vous avez un heureux appétit, monsieur, dit-elle.

— Ordinairement, madame. Vous tombez mal. Je ne suis pas dans un de mes jours.

— C'est vrai, je l'ai vu plus brillant, ajoute le mari. A ta santé!

— A celle de madame!

CHARLES MONSELET.

LES POULES

Selon le journal *Le Poussin*, il y aurait en France 43,857,780 volailles qui évaluées à 3 fr. l'une, représenteraient une somme totale de 131,536,340 francs.

Chaque année un cinquième de ces volailles est vendu pour la table au prix de 27,855,268 francs. En outre, 2,100,000 poulettes et chapons, vendus à 3 francs pièce, donnent un total de 6,300,000 francs. Il reste par conséquent 32,982,024 volailles destinées à la reproduction et fournit annuellement 101,000,000 de poulets.

Sur ce chiffre, 79 millions sont vendus à raison de 1 fr. 75 la pièce, donnant ainsi 138,250,000 francs. Le reste est mort pendant l'élevage où a été réservé pour combler les vides du poulailler.

Evaluant à 100 œufs la ponte moyenne de ces 32,982,024 poules, il commence par en défaillir les 101000000 d'œufs qui seront donnés à couver; il reste alors avec un stock de 3,187,707,800 œufs, valant 223,139,196 francs, et il en conclut que les 43,857,780 volailles que nous possédons donnent d'une part, un revenu de 179,405,268 francs, d'autre part avec les œufs, une somme de 223,139,136 francs, soit ensemble 402,534,404 francs.

LE PROCHAIN MOUVEMENT

L'union indo-chinoise sera un fait accompli dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, *Le Journal officiel* publiera incessamment un décret réglant la situation de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin, au double point de vue administratif et financier.

On annonce, et la chose paraît vraisemblable, qu'un mouvement administratif important suivra de près la promulgation de ce décret. Il va sans dire que déjà les candidatures aux nouveaux emplois pleuvent de toutes parts. Nous ne voulons pas examiner ici les titres des diverses personnes qui sont mises en avant, entre autres ceux de M. Richard, gouverneur de la Réunion, qui aspirerait à devenir le gouverneur général du futur empire indo-chinois.

Disons seulement, en passant, que cela ne nous paraît pas sérieux. Il suffit de réfléchir une minute pour se convaincre que la chose est matériellement impossible. En effet, M. Richard, commissaire de la marine, a dans l'armée le grade de lieutenant-colonel, et l'on ne peut songer à placer des généraux sous ses ordres. Ce serait le comble du grotesque.

Que M. Rouvier, pour qui tous les moyens sont bons, veuille reconnaître ce que M. Richaud a fait pour lui dans l'Inde aux élections législatives de 1885, en faisant voler par ses agents les bulletins de vote qui étaient destinés à M. Pierre Alype, c'est possible; en général, les loups ne se mangent pas entre eux. Mais nous espérons que la morale et le bon sens l'emporteront, et que M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies ne se laissera pas imposer un pareil choix. Ce serait encourir une trop grande responsabilité aux yeux de l'opinion publique. Il fera, nous en sommes convaincu, ce qui est juste, et non ce qui serait absolument injuste.

Il en sera de même pour les divers emplois auxquels il aura à pourvoir; il s'attachera à faire porter ses choix sur de véritables administrateurs, capables de rendre au pays de bons services, et non pas sur ces politiciens, courreurs d'aventures dont on a peuplé l'administration coloniale depuis quelques années. Aujourd'hui, M. Etienne peut voir de ses propres yeux que ce n'est pas avec de pareils fonctionnaires qu'on peut administrer sérieusement les colonies. Depuis qu'il est au ministère, il a eu le temps d'étudier son personnel; il sait où sont les bons, où sont les mauvais agents.

Ce que nous lui demandons comme une grâce suprême, pour les colonies, ce sont de bons administrateurs, des hommes connaissant leur métier. Assez de politiciens! placez aux fonctionnaires de la carrière! Autrement il faudrait renoncer à tout espoir de faire quelque chose de nos colonies.

FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT

N° 24

LES

BLANCS DE BRETAGNE

Par JEAN-BERNARD

IX.

— C'est impossible, mais enfin je veillerai.

Il dressa lui-même la feuille de service et en face de l'indication de la garde de nuit pour la chambre du roi, il écrivit : « Baron de Bois-Crancé et marquis de Chantelal. »

Cela fait, il se promena fiévreux de long en large, en répétant à haute voix :

— Non, non, c'est impossible!

X.

COMMENT ON RECONNAIT UNE BONNE LAME DE POIGNARD.

De retour à Paris, à l'hôtel de la vieille rue Saint-Jacques, le baron conduisit sa femme à ses appartements, mais fidèle à sa coutume, il s'arrêta à la porte de la chambre à coucher.

Un moment après, les deux amis se retrouvaient en tête à tête.

— Et bien, demanda M. de Chantelal?

— Je pense, répondit de Bois-Crancé que nous jouons une grosse partie et que demain nous serons des héros...

— Achève?

— Ou des assassins.

— Que veux-tu dire?

— Si nous réussissons, nous serons acclamés restaurateurs de la monarchie française, comme autrefois Charles-Martel; si nous échouons, nous serons conspués comme

me l'ont été Jacques Clément et Ravallac. Le marquis haussa légèrement les épaules.

— Non, dit-il, nous ne serons ni Charles Martel, ni Ravallac. Tu oublies que nous ne prenons aucune part active au drame qui va se jouer cette nuit. Nous nous contenterons d'être les témoins impassibles de la scène sanglante, d'où va sortir le salut de la Royauté. Si mon breton réussit, nous profiterons de son coup, s'il échoue les premiers nous l'accuserons et nous attendrons une occasion nouvelle.

— Mais es-tu bien sûr de ce jeune homme?

— Oui.

— Crois tu que s'il se trouvait emprisonné et sous le coup d'une condamnation capitale, il aurait la force de ne pas trahir son secret?

— Je le crois. D'ailleurs voudrait-il nous accuser, où sont les preuves?

— Oh! les preuves sont faciles à trouver.

— Comment?

— Voilà un jeune paysan qui vient à Paris avec toi; qui n'a aucune relation, aucune connaissance et qui trouve le moyen de pénétrer dans la chambre du roi, le jour même où tu reprends ton service de la Chambre et tu penses que tu ne serais pas accusé de complicité?

— Oui, parce que ce n'est pas vraisemblable; quoi! moi le marquis de Chantelal, un vieux

gentilhomme dévoué à la monarchie redouté de mes serfs, hai de mes paysans à cause de mes idées royalistes...

— Q'es-ce que cela prouve?

— Je viens me remettre au service de Sa Majesté au moment où tant d'autres désertent ses antichambres; un crime est commis par un des gens de ma suite et c'est moi que l'on songerait à accuser et cela sans preuves! Allons donc, c'est impossible, d'ailleurs en cas d'échec nous crierions tellement que le Tiers-Etat a armé le bras de ce paysan révolté, ce qui est bien plus vraisemblable, que l'on sera bien obligé de nous croire.

— Je ne demande pas mieux, mais je doute.

— Quoi qu'il en soit, mon ami, tu rai-sous; mauvais moyen dans la circons-tance présente. Dans la voie où nous sommes engagés, on va de l'avant les yeux fermés et on ne les ouvre qu'au bout de l'aven-ture.

— Soit, ne discutons plus.

— Et marchons.

— Et d'abord, il nous faut un poignard? J'en possède trois ayant autrefois appartenu à mon grand père qui aimait les ventures nocturnes et ne sortait jamais sans un de ses trois fidèles et sûrs compagnons.

— Vas les chercher et vas venir ici mon breton.

—



CHOSES ET AUTRES

Une veuve inconsolable consulte le marbrier pour savoir s'il faut mettre sur la pierre qui recouvre les restes de son défunt époux « regrets éternels » ou simplement « regrets ».

— Dame, répond le marbrier avec son plus aimable sourire, ça c'est votre affaire. Tâchez-vous.

Entre oncle et neveu.

— Mon oncle, j'ai besoin de cinquante louis.

— Mais, malheureux enfant, tu n'y songes pas ! Pourquoi te figures-tu donc que j'ai amassé une fortune ?

— Mais, mon oncle, pour que je la dépense.

×

Une vieille cascadeuse, édentée et mince, a renoncé à la galanterie depuis que personne ne veut plus d'elle, et s'avise même de prêcher la morale.

— Tout ça, c'est des bêtises, dit-elle à sa concierge, qui a une langue d'aspic. Il n'y a encore que la vertu. Moi, voyez-vous, mon seul désir, c'est d'avoir un brave garçon qui me conduira à l'autel.

— De quoi ! de quoi ! fait la concierge en ricanant. A l'Hôtel-Dieu ?

×

Un flâneur entre dans un café-concert.

— Que faut-il servir à monsieur ? demande un garçon accourant aussitôt.

— Une glace. Combien les faites-vous payer ?

— Cinq francs.

— Vous fichez-vous de moi ? Cinq francs une glace ? mais alors vous donnez le cadre avec ?

Le garçon n'a pas compris.

×

Sur le boulevard :

— A présent que vous êtes vous, vous pourrez très agréablement finir vos jours.

— C'est-à-dire que je vais les recommencer.

×

Tous les soirs après dîner, Monsieur prend son chapeau et sa canne en disant :

— Je vais à mon cercle.

Quand il rentre, il est souvent de mauvaise humeur. Madame sait ce que cela signifie : le jeu a fait des brèches au portefeuille.

— Papa, lui demande un jour Bébé, qu'est ce que c'est que ça, ton cercle ?

— C'est un endroit où l'on se réunit pour causer, mon enfant.

— Et pourquoi ça s'appelle-t-il un cercle ?

Monsieur est très en peine de fournir l'explication.

— Je vais te le dire, répond Madame : c'est parce qu'on y perd des sommes rondes.

Actes de probité.

Une casquette en fourrure a été trouvée rue Boursaint, par madame Prével, qui l'a déposée au bureau de police.

POSTE AUX LETTRES

Le vapeur postal « St-Pierre » arrivé hier matin avec les malles d'Europe et des Etats-Unis, doit repartir samedi soir avec le courrier.

Les levées des boîtes auront lieu, samedi 5 du courant.

rues Granchain et Lamentin à 6 h. 30 du soir.
rue de l'Hôpital à 6 45 —
au bureau de poste à 7 15 —

On recevra au guichet :

les lettres à recommander jusqu'à 4 h. 30 du soir, et les lettres à affranchir jusqu'à 5 h. 30 —

La levée de la boîte aux lettres sera faite à l'Île aux Chiens le même jour à 5 heures du soir.

Marées de la semaine

JOURS DU MOIS	NOUVEAUX DE LA SEMAINE	PLEINES MERS.		BASSES MERS.	
		matin.	soir.	matin.	soir.
5	s.	10 30	10 56	4 41	5 41
6	D.	11 46	11 37	5 31	5 52
7	L.	» » 0	0 28	6 15	6 43
8	C.	1 00	1 35	7 45	7 51
9	m.	2 48	3 04	8 58	9 41
10	j.	3 44	4 23	10 24	11 03
11	v.	4 45	4 56	10 56	11 07

morue sèche et 18,000 kg. issues, chargé par MM. Folquet et fils.

(Bordeaux.) La Manche, b.-fr. e. Charles, avec 330,330 kg. morue verte, chargé par M. H. Lecharpentier.

31 (St-Malo.) Henri, b.-fr. e. Brindejont, avec 1,000 kg. issues, chargé par M. Aug. Lemoine.

(Bordeaux.) Croisade, b.-g. fr. e. Bernard, avec 132,220 kg. morue verte, chargé par M. Jh. Clément.

Novembre.

2 (St-Martin.) Maurice, b.-g. fr. e. Rabin, avec 139,920 kg. morue verte, chargé par M. Aug. Lemoine.

ANNONCES ET AV'S

ANGLO-AMERICAN TELEGRAPH C° (Limited)

Réduction dans le Tarif.

A compter du premier Octobre le prix des dépêches de St-Pierre pour tous bureaux du Télégraphe à Terre-Neuve (excepté pour les bureaux du Gouvernement) sera de cinquante cents pour dix mots et de quatre cents en plus par mot au-dessus de dix.

Pour tous les bureaux du Gouvernement le prix sera de vingt-cinq cents en plus par dix mots et de deux cents additionnels par chaque mot en plus.

Adresse et signature gratis.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire qui paraît tous les Dimanches

LES NUITS DU PERE LA CHAISE

Par Léon GOZLAN

Magnifique Illustrations de PAUL DESTEZ

LES PERLES NOIRES

Par Louis ÉNAULT

LE TRÉSOR DES BACQUANCOURT

Par François OSWARD, etc. Musique.

10 cent. le Numéro de 16 pag. à élire,

tous les Libraires

ABONNEMENTS:

Départements, 1 an, 8 fr. — 6 mois, 4 fr.

Pour tous les pays faisant partie

de l'Union postale

1 an, 8 fr. 50. — 6 mois, 4 fr. 25

IMPRIMERIE

A. LELANDAIS

A SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Rue Jacques-Cartier

PRESSE MECANIQUE et PRESSES à BRAS

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

BROCHURES

CIRCULAIRES & PROSPECTUS

AFFICHES

Registres à Souches

EN-TÊTE DE LETTRES

FACTURES

CARTES DE VISITE ET D'ADRESSE

Lettres de faire part pour Mariage - Naissance
et Décès

Le gérant responsable, A. Lelandai.